ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

REFUS DE PROTECTION - OUBIJANJE ZAŠTITE

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon l'article

- 1	Notre référence: UP/I-910-08/05-010/0349 559-04/4-05-006/J.J.
上	Administration
1	Administration qui a prononcé le refus / Nacionalni ured koji je odbio zaštitu:
1	Vilice national de la propriété intellectuelle de la Division
l	Državni zavod za intelektualno vlasništvo Republike Hrvatske Ulica grada Vukovara 78, 10000 Zagreh (Crostia) televizasta 6000 Republike Hrvatske
┝	1100 100 100 100 100 100 100 100 100 10
	No do l'enregistrement International faisant l'objet du refus / Broj međunarodne registracije koja je prodmet odbljanja: 839 972
1	III Nom et adresse du établise de l'acción
	Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus / îme i adresa nositelja medunarodne registracije koja je predmet Obschestvo s organichement international faisant l'objet du refus / îme i adresa nositelja medunarodne registracije koja je predmet
	Dvira Ego Imperatorskago Velichestva P.A. Smirnova"
	M. Tatarskyi per., 5, str. 1
	RU-113184 Moscow (RU)
_	
N	V Refus provisoire / Privremeno odbijanje
V	Motifs du refus / Razlozi odbijanja: (voir au verso / vidi na poladini)
	L9 CBS OChéant la liete des produits attacks
	Le cas óchéant, la liste des produits et/ou services, ainsi qu'une réproduction de la marque, en annexe. Po potrebi se prilaze popis proizvoda i/ili usiuga, kao i reprodukcija žiga.
_	
1	Articles de la loi nationale applicable en la matière (voir au verso) / Clanci nacionalnoga zakona na kojima se temelji odbijanje (vidi na poledini):
	Art. 6, al. 1, point 2
	Act. 0, al. 1, point 2
IJ	Etendue du refus / Opseg odbijánja;
	Refus pour la totalitó des produits el/ou services / Odbijanje za sve proizvode i/ili usluge
	Refus cour les produits et en consisse de la serie de
	Refus pour les produits et/ou services suivagte (Odhilania de planta de la companya de la compa
	Refus pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbljanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Refus pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sijedeće proizvode i/ili usluge:
	□ Refus pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbljanje za sijedeće proizvode i/ili usluge:
	□ Refus pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbljanje za sijedeće proizvode i/ili usluge:
	Refus pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbljanje za sijedece proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Refus pour les produits et/ou services suivants / Odbljanje za sljedeče proizvode i/ili usluge: Admission seulement pour los produits et/ou services suivants / Prihvećanje samo za sljedoće proizvode i/ili usluge;
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbijanje za sljedeće proizvode i/ili usluge:
	Reius pour les produits et/ou sorvices suivants / Odbljanje za sljedeće proizvode i/ili usluge: Admission seulement pour los produits et/ou services suivants / Prihvaćanje samo za sljedoće proizvode i/ili usluge:
-	Admission seulement pour los produits et/ou services suivents / Prihvećanje samo za sljedoće proizvode i/ili usluge:
	Retus pour les produits et/ou services suivants / Odbijanje za sijedeće proizvode i/ili usluge: Admission seulement pour los produits et/ou services suivants / Prihvaćanje samo za sijedoće proizvode i/ili usluge; Indications quant aux procédures futures / Obavijesti o daljnjem tijoku postupka:
	Admission seulement pour los produits et/ou services suivants / Prihvaćanje samo za sljedoće proizvode i/ili usluge: Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o daljojem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxamen contre le présent return pour la la propriété intellement pour la procédure de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxamen contre le présent return pour la l'original de la Propriété intellement pour la lieu paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxamen contre le présent return pour la l'original de la Propriété intellement pour la lieu par l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxamen contre le présent return acceleration de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxamen contre le présent return acceleration de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxament contre le présenter une requête en réaxament contre le présente return acceleration de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réaxament contre le présente returne requête en réaxament contre le présente de l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en l'enregistrement en l'enregistrement en l'enregistrement en l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en le présente de l'enregistrement en l'enregistremen
	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office (liste des mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie international de la Croatie (internédiaire d'un mandataire établi en Republique de Croatie internédiaire d'un mandataire d'un mandatai
-	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété Intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (ci-joint, la pouveir et et me le titulaire (cat le me le me le titulaire (cat le me le me le titulaire (cat le me le m
	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office (late des mandataires). Uno copie do l'opposition sera envoyée au mandataire sur réception d'un pouveir est à marte le trituler con de le transporter de le présente reductions, la contre le présent refus provisoire à l'Office (pouveir est à marte d'un mandataire d'un mandataire (citatie en réception d'un pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'Office (pouveir est à marte d'un mandataire d'un pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'office pouveir est à marte d'un pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'office pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'office pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'office pouveir est à marte le trituler contre le présent refus provisoire à l'office de l'entre le contre le présent refus provisoire à l'office l'entre le présent refus provisoire à l'office l'entre l'est à marte l'est d'un provisoire de l'entre l'entre l'est d'un provisoire est à marte le trituler contre le présent refus provisoire de l'entre l'entre l'est d'un pouveir entre le présent l'est d'un provisoire de l'entre l'
	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété (intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office (iste des mandataires). Une copie de l'opposition sera envoyée au mandataire au riception d'un pouvoir signé par le titulaire. Le détai pour la présentation du pouvoir signé par le titulaire. Le détai pour la présentation de la requête en réexamen contre le présent refus est 60 refus deviendra definitif.
	Indications quant aux procédures futures / Obsvijesti o daljnjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété intallectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (ci-joint, la pouvoir est 4 mols à comptor de la date du présent refus provisione et le détal pur la présent par et le détal pur la présent refus est 60 fettus de la réception de la copie do l'opposition par lo mandataire. A défaut de la réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus est 60 Nociteti meduratories en récus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus est 60 Nociteti meduratories en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus est 60 Nociteti meduratories en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus est 60 Nociteti meduratories en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le détai de 4 mols le présent refus en réception d'un pouvour dans le dét
1	Indications quant aux procédures futures / Obavijesti o daljnjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent retus provisoire à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un pouvoir signé par le titulaire. Lo délair pour la présentation du pouvoir et 4 mols à comptor de la date du présent refus provisiore et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus provisiore et le délair pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus deviendra definitir. Nositelj medunarodne registracije ziga može se ocitovati na privremeno odbljanje. Očitovanje treba podnijati Državnom zavodu za intelektualno vlasništvo Republike Hrvatsko isključivo uz posredovanje domacoge zastupnika (u priogu je poole zastupnika). Primiero kotover his évance picture domacoge domacoge zastupnika (u priogu je poole zastupnika). Primiero kotover his évance picture domacoge pastupnika (u priogu je poole zastupnika).
1	Indications quant aux procédures futures / Obavijesti o daljnjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (u-joint, la pouvoir est 4 mois à comptor de la date du présent refus provisiore et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus provisions et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus provisions et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus devienda definitif. Nositelj medunarodne registracije ziga može se ocitovati na privremeno odbijanje. Očitovanje trebu podnijati Državnom zavodu za intelektualno vlasništvo Republike Hrvatsko isključivo uz posredovanje domacoge zestupnika (u prilogu jo poole zastupnika). Primiera k potence la present refus domacoge zestupnika (u prilogu jo poole zastupnika). Primiera k potence la tentere la domacoge domacoge zestupnika (u prilogu jo poole zastupnika). Primiera k potence la zestupnika primiera k potence la tentere la controvation domacoge zestupnika (u prilogu jo poole zastupnika). Primiera k potence la tentere la controvation domacoge zestupnika (u prilogu jo poole zastupnika).
	Indications quant aux procédures futures / Obavijesti o daljnjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent retus provisoire à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un pouvoir signé par le titulaire. Lo délair pour la présentation du pouvoir et 4 mols à comptor de la date du présent refus provisiore et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus provisiore et le délair pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus deviendra definitir. Nositelj medunarodne registracije ziga može se ocitovati na privremeno odbljanje. Očitovanje treba podnijati Državnom zavodu za intelektualno vlasništvo Republike Hrvatsko isključivo uz posredovanje domacoge zastupnika (u priogu je poole zastupnika). Primiero kotover his évance picture domacoge domacoge zastupnika (u priogu je poole zastupnika). Primiero kotover his évance picture domacoge pastupnika (u priogu je poole zastupnika).
	Indications quant aux procédures futures / Obevijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété Intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un pouvoir signé par le titulaire. Lo délair pour la présentation du jours à comptor de la date du présent refus provisione et le délai pour la présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus en four refus deviendra definitif. Nositelj medunarque registracije žiga moža se očitovati na privremeno odbljante. Odéltovanie tretta poditieti (Nctaurem sentent in ternational de la réception d'un pouvour dans le délai de 4 mois le présent visus deviendra definitif.
-	Indications quant aux procédures futures / Obavijesti o daljnjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valoir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisiore à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un pouvoir signé par le titulaire. Lo délair pour la présentation du pouvoir et 4 mols à comptor de la date du présent refus provisiore et le délai pour présontation de la requête en récamen contre le présent refus provisiore et le délair pour persontation de la requête en récamen contre le présent refus deviendra definitir. Nositelj medunarodne registracije ziga može se ocitovati na privremeno odbljanje. Očitovanje treba podnijati Državnom zavodu za intelektualno vlasništvo Republike Hrvatsko isključivo uz posredovanje domačoge zastupnika (u prilogu je polje zastupnika). Primiera betovere bit detente de princera domacen betovere bit domacente domacente privremeno particular propose provise bit domacente propose provisione et présentation du pouvour dans le délai de 4 mols présentation du pouvour dans le délai de 4 mols présentation du pouvour dans le délai de 4 mols présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour dans le délai de 4 mols le présentation du pouvour de le présentation du pouvour de la destation du pouvour de la destation du pouvour de la delai de 4 mols le présentation du pouvour de la delai de 4 mols le présentation du pouvour de la delai de 4 mols le présentation du pouvour de la delai de 4 mols le présentation du pouvour de la delai de 4 mols le présentation du pouvour de la delai de 4 mols le pr
	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international paut faire valioir ses observations et présenter une requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire. Lo délair pour la présentation du jours à compter de la date du présent refus provisione et le délai pour le présentation du jours à compter de la date du présent refus provisione et le délai pour le présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus est et definité. Nositeli medunstrodne registracije ziga može se coitovant na privremeno odbljanje. Očitovanje treba podnjeti Državnom zavodu za intelektualno vlasoništvo Republike Hrvatsko iskijučivo uz posredovanje domacoga zastupnika (u prilogu jo pople zastupnika). Primjerka prigovora bit će dostavljem zastupnika (u prilogu jo pople zastupnika). Primjerka prigovora bit će dostavljem zastupnika (u prilogu jo pople zastupnika). Primjerka prigovora bit će dostavljem zastupnika (u prilogu jo pople zastupnika). Primjerka prigovora dostavljem zastupnika (u prilogu jo pople zastupnika). Primjerka prigovora dostavljem zastupnika, Ako punomoć ne bude podnesena u sportine dostavljem zastupnika (u prilogu jo dostavljem zastupnika).
	Indications quant aux procédures futures / Obavijasti o daljojem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international peut faire valoir ses observations et présenter una requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété Intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (ci-joint, la pouvoir est 4 mois à comptor de la date du présent refus provisiors et it détail pour la présentation de la requéte en réoxamen contre le présent refus est eo refus devindre de la réception de la date de la réception de la copie de l'opposition par la mandataire. A dofaut de la réception d'un pouvour dans le détail de 4 mois le présent viasnistivo Republike Hrvatske iskijucivo uz posredovanje domacoge zastupnike. Oftovanje treba podnijeti Državnom zavodu za intelektualno nakon podnoženja punomod o zastupanju. Rok za podnošenja punomod je 4 mjesece računajuć od datuma izriganja oveg odbijanja, a rok za očitovanje je 60 konačno. 26/01/2006
-	Indications quant aux procédures futures / Ohavijesti o dalinjem tijoku postupka: Le titulaire de l'enregistrement international peut faire valoir ses observations et présenter una requête en réexamen contre le présent refus provisoire à l'Office National de la Propriété intellectuelle de la République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire établi en République de Croatie (ul-joint à Idia des mandataires). Une copie de l'opposition seria envoyée au mendataire sur réception d'un pouvoir s'épné per le titulaire. Le délair pour la présentation du jours à compter de la date du présent refus provisione et le délai pour la présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus provisione et le délair pour la présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus provisione et le délair pour la présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus provisione et le délair pour la présentation de la requête en réoxamen contre le présent refus est et defluit de la réception de la copie de l'opposition par le mandataire. A divide de la réception d'un pouvour dans le délair de 4 mois le présent Nositelj medunstrodne registracije ziga može se cértovati na privremeno obbljanja. Oétovanje treba podnijeti Državnom zavodu za intelektualno nakon podnošenja punomodo o zaatupanju. Rôk za podnošenje punomodí je 4 mjissece računajući od datuma izricanja ovog oubijanja, a rok za očitovanje je 60 konačno.

FROM : DZIV

Le 31 octobre 2005, la société Diagco North America, Inc., 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US, a formé opposition à la protection en République de Croatie de l'enregistrement international n° 839 972 pour tous les produits, en raison des marques nationales antérieures n° Ž920421 («SMIRNOFF»), n° Ž921908 («PIERRE SMIRNOFF»), n° Ž921909 («SMIRNOFF label»), n° Ž951586, n° Ž951587, n° Z20030155, n° Z20030230 et n° Z20030703.

Les informations concernant la marque nº Ž920421 («SMIRNOFF»)

Titulaire: Diageo North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 05 mai 1994 Date de depôt: 06 noût 1992 Date de priorité: 06 noût 1992

Produits / services; classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque n° Ž921908 («PIERRE SMIRNOFF»)

Titulaire: Diagco North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 13 août 1996 Date de depôt: 03 documbre 1992 Date de priorité: 03 documbre 1992 Produits / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Ž921909 («SMIRNOFF label»)

Titulatre: Diageo North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avonuc, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 28 août 1996 Date de depôt: 03 decembre 1992 Date de priorité: 03 decembre 1992 Produits / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Z951586

Titulatre: Diageo North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 05 novembre 1997

Date de depôt: 08 novembre 1995 Date de priorité: 08 novembre 1995 Produits / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Z951587

Titulaire: Diagen North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 23 decembre 1997 Date de depoit: 08 novembre 1995 Date de priorité: 08 novembre 1995 Produtts / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Z20030155

Titulaire: Diagco North America, Inc.

Adresse du titulatre: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 23 mars 2004 Date de depôt: 07 fevrier 2003 Date de priorité: 05 fevrier 2003

Produits / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Z20030230

Titulaire: Diagco North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 18 mars 2004 Date de depôt: 18 fevrier 2003 Date de priorité: 12 fevrier 2003

Produits / services; classe 33 (liste ci-jointe)

Les informations concernant la marque nº Z20030703

Titulaire: Diageo North America, Inc.

Adresse du titulaire: 801 Main Avenue, 06851 Norwalk, CT, US

Date de l'enregistrement: 28 avril 2004

Date de depôt: 13 mai 2003 Date de priorité: 13 mai 2003

Produits / services: classe 33 (liste ci-jointe)

Les marques sont considérées comme étant en conflit pour tous les produits désignés par l'enregistrement international n° 839 972. En raison de l'opposition mentionée ci-dessus, la protection en République de Croatic ne peut être accordée, provisoirement, à l'enregistrement international n° 839 972 pour tous les produits.

Extrait(s) du registre ci -joint.

Loi nationale sur les marques: http://www.dziv.hr/eng/zigovi/hr/zakon.htm